

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DU BOIS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au foyer communal, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe VIRONNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 mars 2021

PRESENTS : Messieurs VIRONNEAU Jean-Philippe – CAURRAZE Joël – François BIERRE - DEBENAIS Jean-Marie – DAVID Alain – EYMAS David - ROUMEGOUX Laurent - VISCARDI Aurélien - YVON Thibaud - MESTADIER William Mmes LACOSTE Marie-Flor – BONNIN Elodie - TAUZIN Valérie

EXCUSES : - LAJUS Priscilla donne pouvoir Mme BONNIN Elodie

Secrétaire de séance : Mme Marie-Flor LACOSTE

La séance est ouverte.

Le PV de la réunion précédente a été voté à l'unanimité.

Prévision des réunions à venir :

Commission des finances le 26 mars 2021 à 18h30

Conseil Municipal avec vote du budget le 02 avril 2021 à 20h00

Projet city parc

Madame LACOSTE Marie-Flor présente au Conseil Municipal le projet de la construction d'un terrain multisports.

Le terrain multisports sera implanté dans le parc de la mairie. (A l'écart des habitations et de la route).

Quatre fournisseurs ont été mis en concurrence.

Le fournisseur ALTRAD/MEFRAN a été choisi par le Conseil Municipal (13 pour 1 abstention)

COMMISSION COMMUNAL

- VOIRIE

Monsieur BIERRE informe le Conseil Municipal des projets de voiries pour 2021

- Terminer la route de BAUDRIT
- Travaux neufs de voirie au Clos des AUBIERS
- Continuer le curage des fossés.

VIE LOCALE

Monsieur DEBENAIS informe le Conseil Municipal de la possibilité de séances de cinéma gratuite au mois de juin pour les enfants et en septembre pour les adultes. Cela sera possible ou pas selon la situation sanitaire.

COMMISSION BATIMENTS

Monsieur CAURRAZE informe le conseil Municipal des travaux des bâtiments à venir :

- Travaux de toiture à l'école en avril
- Fin des travaux des plafonds dans les classes en avril.
- Branchement du compteur électrique de l'atelier en avril.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire lit au Conseil Municipal le courrier envoyé par un administré concernant la possibilité d'un terrain à bâtir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.